



Budget primitif 2021

budget principal

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2020



Les grands équilibres 2021

Le budget est équilibré entre ses dépenses et ses recettes.

- Le vote se fait sans la reprise des résultats 2020, ceux-ci seront constatés en juin 2021.

La section de fonctionnement s'élève à 126,1 M€.

- Pour mémoire, elle était de 124 M€ au budget primitif 2020

La section d'investissement s'élève à 60,4 M€.

- Au budget primitif 2020, avant reports, la section était de 71,4 M€.
- Hors opérations patrimoniales (d'ordre), le périmètre est équivalent à 2020.

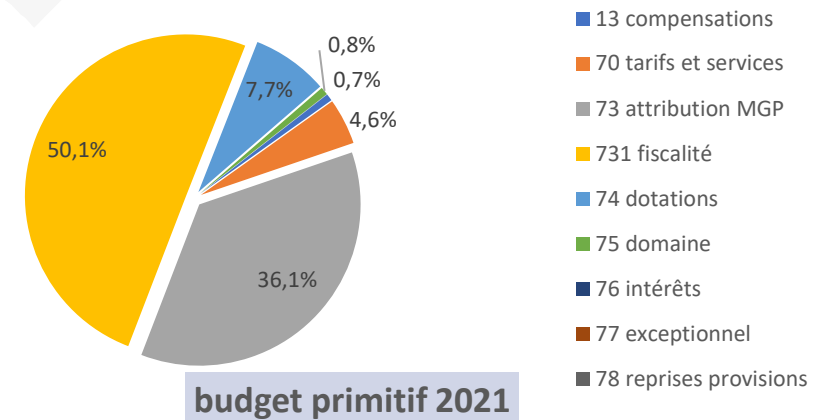
Recettes de fonctionnement : une progression tirée par la seule dynamique fiscale

Plus de la moitié des recettes provient de la fiscalité directe locale et des taxes annexes.

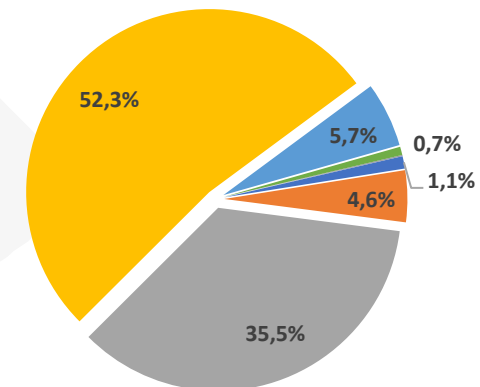
L'attribution de compensation reversée par la Métropole du Grand Paris représente plus d'un tiers de ressources courantes.

Les recettes tirées de la facturation des services aux usagers participent pour 5 % à l'équilibre du budget.

budget primitif 2020



budget primitif 2021



Les recettes de fonctionnement

Chapitres	budget primitif 2020	encaissements au 4/12/20	budget primitif 2021
13 compensations	860 000	1 256 011	1 375 000
70 tarifs et services	5 739 049	4 507 046	5 747 950
73 attribution MGP	44 732 534	44 799 228	44 732 534
731 fiscalité	62 130 421	58 429 294	65 962 718
74 dotations	9 509 502	8 455 142	7 217 100
75 domaine	974 400	5 905 105	925 573
76 intérêts	23 000	22 624	25 000
77 exceptionnel	-	2 457	-
78 reprises provisions	-	372 200	53 400
Total général	123 968 906	123 749 107	126 039 275

La fiscalité directe : les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation

Ouverture d'un chapitre dédié à la fiscalité dans la nomenclature budgétaire M57.

La réforme de la fiscalité conduit à y porter également les compensations de la suppression de la TH

- Elle figurait auparavant au chapitre 74

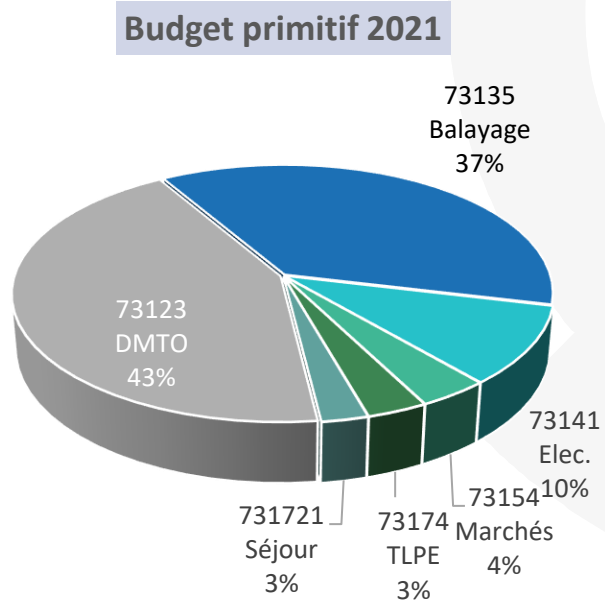
La taxe foncière, la compensation de la taxe d'habitation et la majoration sur les résidences secondaires évoluent en hausse de 3,8 % grâce aux dynamisme des bases

Articles	budget primitif 2020	encaissements au 4/12/20	budget primitif 2021
73111	54 150 971	54 454 687	57 804 718
74834	1 520 000	1 521 301	-
Total général	55 670 971	55 975 988	57 804 718

Les autres recettes fiscales

Les autres taxes sont estimées pour un total de 8,2 M€ :

- Elles comprennent désormais les recettes précédemment portées aux budgets annexes tourisme et halles et marchés.
- À périmètre constant, une hausse de 2,2 % est attendue, principalement par les droits de mutation.

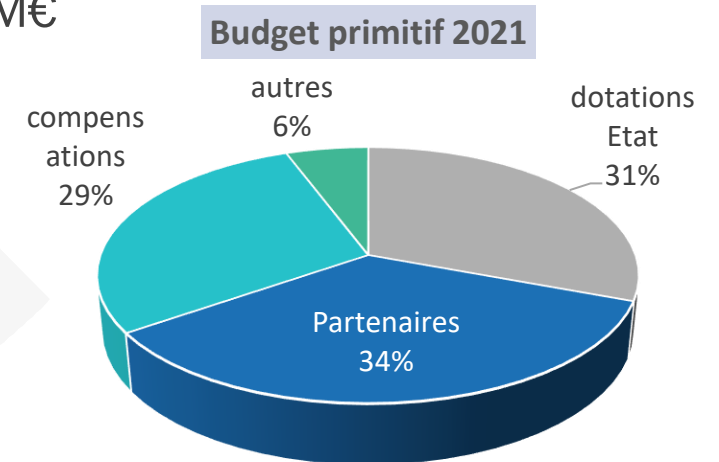


Articles	budget primitif 2020	encaissements au 4/12/20	budget primitif 2021
73123 DMTO	3 000 000	2 910 020	3 500 000
73135 Balayage	3 600 000	1 172 357	3 000 000
73141 Elec.	900 000	631 198	800 000
73154 Marchés	-	-	300 000
73174 TLPE	303 000	258 730	258 000
731721 Séjour	-	-	200 000

Les dotations et participations

Hors compensation de la taxe d'habitation, ce chapitre est en baisse de 9,7 % pour s'établir à 7,2 M€. Il se compose principalement :

- de la dotation globale de fonctionnement, celle de décentralisation et des dotations politique de la ville et solidarité urbaine, pour un total de 2,2 M€
- des compensations liées à la suppression de la taxe professionnelles pour 2,1 M€
- des cofinancements attendus de nos partenaires :
la Région, le Département, la CAF et l'Union Européenne pour 2,5 M€



Les dotations et participations

Articles	budget primitif 2020	encaissements au 4/12/20	budget primitif 2021
74111 DGF	1 252 361	1 357 514	1 065 080
74611 DGD	162 858	163 206	162 858
741123 DSU	915 031	916 437	982 170
748372 DPV	-	-	5 000
7472 Région	200 713	-	100 000
7473 Département	682 656	116 850	521 800
74788 CAF	2 192 719	2 074 200	1 600 902
74771 FSE	250 104	-	279 000
748312 DCRTP	2 152 570	2 152 750	2 088 200
748313 DCTP	45 000	-	-
Autres	1 655 490	1 674 185	412 090
Total général	9 509 502	8 455 142	7 217 100

Dépenses de fonctionnement : maîtrise des dépenses externes et hausse de la masse salariale

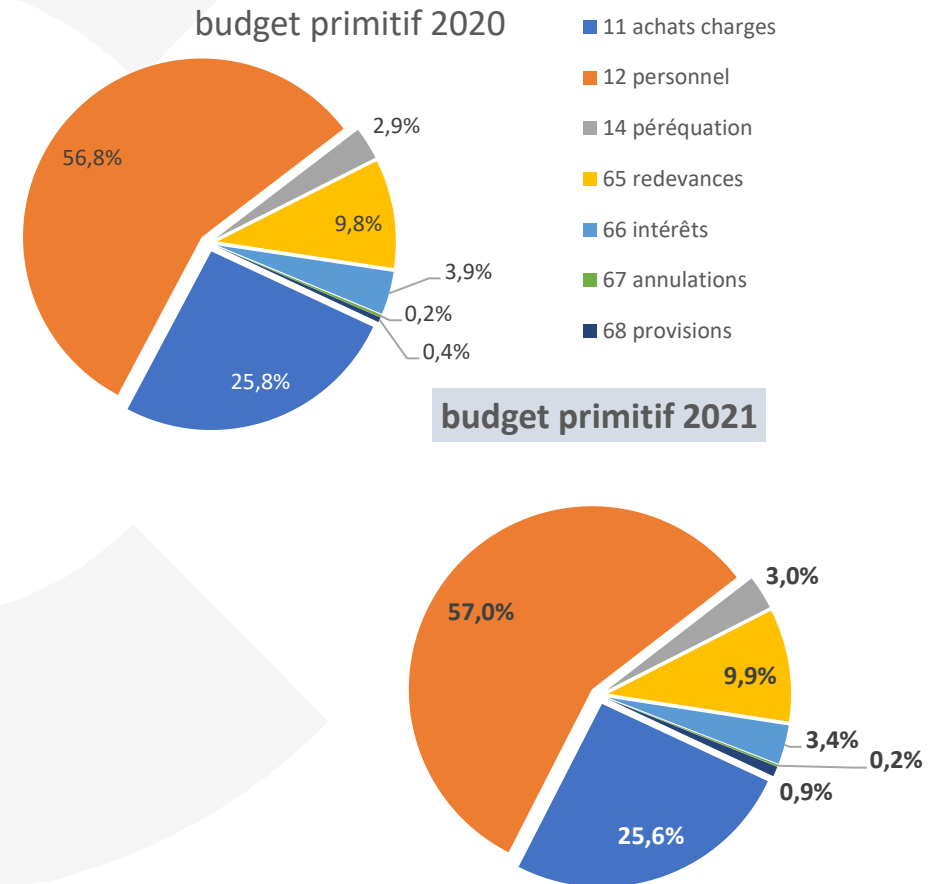
Plus de la moitié des dépenses est consacrée au traitement des agents de la Ville.

- Un coup de pouce de 2% (+ 1,3 M€)

Les achats de prestations, fournitures et charges générales ainsi que les redevances représentent plus du tiers du fonctionnement courant.

- Un effort de maîtrise des dépenses est réalisé sur ce périmètre en hausse de 0,4 % seulement de budget à budget, avec intégration des budgets annexes tourisme et halles et marchés.

Les intérêts de la dette sont en baisse pour moins de 4% de la section.



Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	budget primitif 2020	paiements au 4/12/20	budget primitif 2021
Charges courantes, dont :	40 006 538	23 769 286	40 163 705
<i>11 achats charges</i>	<i>28 986 088</i>	<i>17 216 179</i>	<i>28 929 620</i>
<i>65 redevances</i>	<i>11 020 450</i>	<i>6 553 107</i>	<i>11 234 085</i>
12 personnel	63 800 000	57 373 526	64 480 050
14 péréquation	3 300 000	3 220 419	3 360 000
66 intérêts	4 362 000	1 846 620	3 900 000
67 annulations	260 000	85 754	200 000
68 provisions	500 000	738 750	999 000
Total général	123 968 906	122 750 107	126 039 275

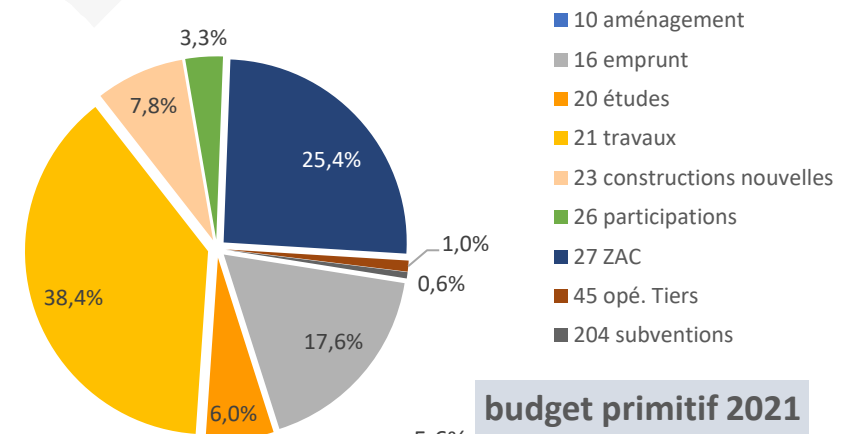
Dépenses d'investissement : un effort toujours soutenu

Hors prise en compte des reste-à-réaliser, les dépenses d'aménagement et de travaux sont budgétées pour 41,3M€, en recul de 2,5 % en lien avec la programmation des nouveaux équipements.

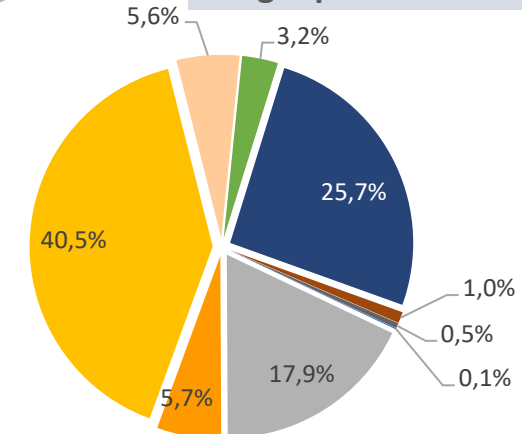
La charge de la dette reste au même niveau, le recours à l'emprunt demeurant ponctuel et assorti d'opérations de renégociation pour en modérer le coût.

- Le remboursement du capital est budgété à hauteur de 9 M€ en 2021

budget primitif 2020



budget primitif 2021



14 M€ consacrés aux travaux bâtimentaires

Les principales opérations budgétées dans les bâtiments communaux et les opérations nouvelles :

- Réalisation du schéma d'accessibilité des bâtiments recevant du public 0,65 M€
- Programme de rénovation des bâtiments scolaires, transition énergétique, qualité de l'air et mises aux normes de sécurité 3 M€
- Nouvelles salles associatives dans l'enceinte de la paroisse Saint Paul 2,3 M€
- Rénovation du groupe scolaire Victor Hugo 1,6 M€ pour la partie élémentaire
- **Lancement des travaux de la grande médiathèque 1,1 M€**
- Achèvement des travaux de l'hôtel de ville (extérieur et intérieur) 0,9 M€
- Aménagement d'un 3^{ème} Relais d'Assistantes Maternelles Quartier Berges de Seine 0,5 M€



7 M€ consacrés à la voirie et aux espaces verts

Les principales opérations budgétées en matière d'espaces publics :

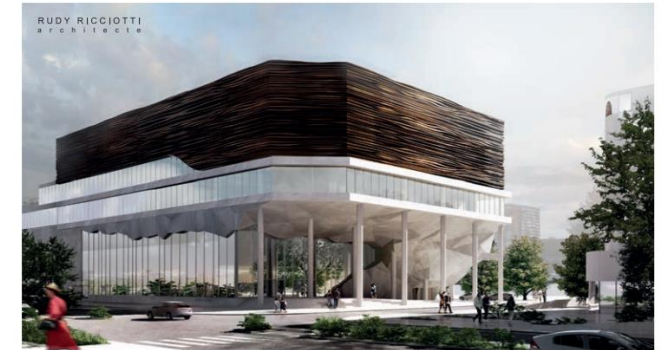
- Rénovation des rues et espaces piétons (mobilier, trottoirs...), en particulier :
 - Municipalisation des routes départementales (Barbusse...) et plan vélo 0,85 M€
 - Réalisation du plan d'accessibilité de la voirie 0,3 M€
- 3^{ème} année du contrat de performance énergétique
 - éclairage public, reprise des transformateurs, mise en lumière des façades pour un total de 1,4 M€
- Extension de l'offre de jardins familiaux :
 - Création d'un nouveau jardin dans le quartier Chance-Milly
 - Interventions dans les jardins des allées de l'Europe
 - Partenariat avec la fondation Roguet



12,9 M€ de participations versées pour la réalisation des ZAC

Sont portées au budget principal les participations suivantes :

	Budget 2021
ZAC du Bac d'Asnières Grand équipement sportif et culturel	11,5 M€
ZAC Entrée de Ville Voiries de l'entrée de ville	1,4 M€



Un équipement emblématique ouvert sur le quartier : loisirs et convivialité

- > Une grande salle multifonctions et modulable pour le spectacle et le sport d'une capacité d'accueil maximale de 2 500 personnes
- > Un espace ouvert sur le parvis sera dédié à la restauration
- > Un parking souterrain et public de 145 places
- > Des objectifs environnementaux de haut niveau

Transparence,
ouverture vers le fleuve,
lumière naturelle,
toiture végétalisée
et jardin d'agrément



5 Équipement sportif et culturel Date de livraison prévisionnelle avril 2023 - Architecte : Rudy Ricciotti

Recettes d'investissement : l'autofinancement reste essentiel

Les ressources propres sont constituées :

- de l'autofinancement dégagé sur le fonctionnement (amortissements et excédents) pour 13 M€
- du fonds de compensation de la TVA pour 5 M€
- de cessions évaluées au premier semestre pour 5 M€
- de la taxe d'aménagement, une prévision prudente la portant à 3 M€ en 2021

Par différence entre ces recettes et les dépenses programmées, le recours à l'emprunt est plafonné à 20,5 M€.

- Les consultations bancaires privilégieront les emprunts à mobilisation différée et remboursement anticipé pour s'adapter au plus près de la réalisation des opérations et des cessions.

Même avec un encours de dette en hausse, la capacité de désendettement de la Ville restera en-deçà du seuil de 10 années.

